

Communiqué de presse – 19.05.2021

La nuit sera belle dans le Parc Chasseral

Neuf communes membres du Parc Chasseral vont participer ce vendredi 21 mai à une opération d'envergure portant sur toute la Romandie avec l'extinction de leur éclairage public dans le cadre de « La Nuit est Belle », en ouverture de La Fête de la Nature. Le Parc salue cette opération et espère que l'extinction nocturne au cœur de la nuit sera sous peu généralisée à l'ensemble des 21 communes qui le composent.

Pour sa dixième édition, qui aura lieu du 21 au 30 mai 2021, La Fête de la Nature a invité toutes les communes de Suisse romande à pratiquer l'extinction nocturne lors du lancement de l'événement, le vendredi 21 mai, en partenariat avec « La Nuit est belle ». Dans le Parc Chasseral, neuf communes membres ont annoncé leur engagement à éteindre leur éclairage public à cette occasion, certaines le faisant d'ailleurs déjà tout au long de l'année. Corgémont, Courtelary, Nods, Plateau de Diesse, Sonvilier et Villeret du côté du Jura bernois, et Enges, Lignièrès et Val-de-Ruz côté neuchâtelois participeront à cette opération d'envergure romande.

Au-delà de cette action symbolique, 13 des 21 communes du Parc éteignent d'ores et déjà leur éclairage public, pour certaines depuis plusieurs années. Quatre autres étudient ou testent actuellement cette pratique. L'extinction nocturne, dans les heures les plus creuses de la nuit (grosso modo de minuit à 5h00 du matin) permet d'alléger les dérangements envers la faune et la flore, d'améliorer la qualité de vie des habitants et d'économiser de l'énergie, sans pour autant prêter la sécurité.

Partant de volontés locales datant des années 2010, le principe s'est peu à peu étendu à d'autres communes du Parc, qui a accompagné ces initiatives dans le but de les généraliser. Le parc régional espère que sous peu la totalité des 21 communes membres éteindront leur éclairage public au plus profond de la nuit, aussi logiquement que tout un chacun éteint la lumière lorsqu'il n'en a pas besoin.



Légende : L'éclairage public est éteint la nuit à Fontaines (NE), dévoilant un magnifique ciel étoilé © Parc Chasseral Daniel Schoeb.

Infos, interviews et contact :

Magali Schmid
magali.schmid@parcchasseral.ch
032 942 39 44



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.